

13 - MANOIRS ET FAMILLES NOBLES

Lorsque les Normands furent chassés de Bretagne au 10^{ème} siècle, les Seigneuries furent instituées et certaines familles en sont pourvues. Quelques-unes devaient déjà avoir une certaine notoriété à cette époque, d'autres devaient posséder des terres importantes d'où elles ont tiré leur nom et leur titre de noblesse. Le nombre de ces familles augmenta par la suite pour diverses causes: certaines furent anoblies par les ducs et rois de France, d'autres prirent peu à peu ce titre sans justification aucune. (De La Borderie, T III, V).

Pol de Courcy déclare que "de toutes les provinces du Royaume, il n'en est aucune qui ait plus d'ancienne noblesse que la Bretagne et particulièrement, cette partie de la Basse-Bretagne qui compose l'évêché de Léon. Deux choses ont contribué à la conservation des maisons nobles: l'une, que la Bretagne a été moins sujette à des révolutions que les autres paroisses du Royaume et l'autre, qu'elle a eu des princes particuliers jusqu'en 1488, sous la domination desquels les charges de guerre, de justice et de finances étaient possédées par des nobles. Le principe de cette noblesse a été le service militaire et non, comme dans la Haute-Bretagne, où la rivalité des charges et les anoblissements ont été assez rares."

De l'enquête que Colbert fit en 1605, il ressort que le diocèse de Léon était le plus puissant de la province et contenait quantité de gentilhommes et autres, possédant de 4 à 6 000 livres de rentes, en dehors de certaines grandes familles. D'ailleurs plusieurs de ces grandes familles n'étaient pas riches et ne se distinguaient guère du peuple que par le droit de porter parfois, en plus du costume breton, une épée au côté. Ces nobles allaient ainsi affublés vendre leurs denrées au marché comme les simples paysans. Leur titre néanmoins leur donnait certains droits et privilèges, mais ne suscitaient pas la jalousie. " Les gens du peuple, en Basse Bretagne, dit Augustin Thierry, n'ont jamais cessé de reconnaître dans leurs nobles, les enfants de la terre natale. Ils ne les ont jamais haïs de cette haine violente que l'on portait ailleurs à des seigneurs étrangers". Ils se mêlaient volontiers aux paysans mais, au dire de Julien Janin, lorsqu'ils portaient l'épée, ils étaient aussi fiers que les autres nobles plus riches. Il rapporte qu'à un marché au comté de Léon, un Kersauzon qui s'y était rendu en sabots et quasi en costume de laboureur, répondit sèchement au vicomte de Léon qui en manifestait son étonnement: " Vicomte de Léon, vous êtes plus riche et plus puissant que moi, mais je suis d'aussi vieille roche que vous !"

Aussi ces nobles n'habitaient-ils pas tous des châteaux et leurs demeures, portant le titre de Manoirs, consistaient souvent en des maisons sans étage. Ceux plus aisés, mais non cependant grands seigneurs, avaient leur maison surmontée d'un étage et couverte en ardoise, avec façade en pierres de taille, mais n'ayant aucun confort intérieur, quelquefois pourvue seulement d'un escalier extérieur pour monter à l'étage.

Etant donné cette multiplicité de nobles, on se contentera de signaler ici le nom des seigneuries avec leurs principaux titulaires, ceux-ci changeant souvent par suite des alliances de familles.

1 - **COET-LESTREMEUR**. Cette seigneurie nous a donné des noms illustres. De l'union d'une des filles avec le roi de Domnomée Juthaël, naquit, au dire de Monsieur de Kerdannet, saint Judicaël qui a occupé une grande place dans l'histoire de Bretagne. De cette seigneurie est issu aussi le cardinal de Coëtivy.

2 - **LESLEM** (aujourd'hui en Saint-Servais). Le sieur de Leslem fit partie de la 5ème Croisade avec le roi saint Louis.

3 - **LOC-MELAR**. Ici se trouvait le sieur Yvon Poulmic, originaire de Landévennec. Cette famille s'est fondue avec les De Kerouartz en 1638. Le vieux manoir existe encore aujourd'hui en face de la chapelle; il porte la date de 1664. Le bâtiment contient beaucoup de pierres de taille. Dans les corniches sous le toit, des niches pour 18 pigeons. Jusqu'en 1900 il y avait un puits au milieu de la maison. Il est bouché actuellement. Cette bâtisse s'appelle " An Ty Bras."

4 - **LEUR AR MORIS** avait pour seigneur Guillaume Riou. Le manoir fut vendu en même temps que Mézarnou en 1720.

5 - **KEREGUEN** avait pour seigneur Robert Keraoul qui possédait aussi Lanrin et Kerinizan. Kergréguen passa plus tard aux mains de Françoise de Parcevaux. En 1720, elle fut vendue en temps que Mézarnou à messire de Poinçonneau...Puis on y trouve la famille Soubigou.

6 - **KERANDY** (en Saint-Servais). Joseph Kerandy était en 1505 sénéchal de Landerneau. La propriété eut appartenu plus tard à Françoise de Parcevaux de Mézarnou et fut vendue à messire de Poinçonneau. D'après l'acte de vente, la chapelle de Saint-Derrien appartenait à cette seigneurie.

7 - **LE LETHY**. Gillette Audren était dame du manoir du Lethy en 1572; ceci résulte d'une citation dans la cartulaire de Landévennec et de l'aveu fourni au roi de France en 1572 par le Duc de Rohan, Henri. La famille Audren, originaire de Quilifiry en Saint-Méen, se fonda avec celle de Kerdrelle. Le Lethy a disparu actuellement.

8 - **KERRIOUROUX**. Guillaume Le Goff y habitait sous la Réforme. Son titre de noblesse était très discuté et il dut soutenir un procès à ce sujet avec les paroissiens.

9 - **BREZALOU**. Edouard May, sieur de Bréalou, qui relevait de Bréal, habitait au manoir de Keradoret. Il était l'époux de Jeanne de Kersulguen.

10 - **KEREOZEN**. Jehan de Keréozen, ou de Ker Yvon, comme on l'appela par la suite, est porté en 1426 demeurant en son hôtel de Kercao; il vint ensuite à Keryvon; il avait épousé Louise de Ploëlan.

Dans cette famille, on trouve en 1629 Charles de Keryvon, sénéchal et premier magistrat à la Cour de Landerneau; En 1705, Guillaume de Keryvon, puis la famille, se fonda avec celle des de Parscau, originaire de Plouguerneau dont un des membres fut admis aux Etats Généraux en 1754. Louis Guillaume de Parscau, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint Louis dont les trois fils Pierre, François et Louis Joseph, officiers de Marine, émigrèrent en 1792. Pendant toute l'époque révolutionnaire,

Mme de Parscau eut à subir toutes sortes de vexations mais fit face.

En 1582, Hervé Louis Joseph de Parscau était capitaine de vaisseau puis contre-amiral et, d'après Chateaubriant, commanda l'Ecole des élèves de la Marine de Brest. Depuis 1870 cette demeure fut occupée par des paysans. En 1904 le manoir subit des transformations pour devenir une fromagerie dans laquelle était traitée une grande partie du lait des communes environnantes. Cette fromagerie a disparu actuellement.

11 - **KERINIZAN**. Une famille tira son nom de ce manoir. On y relève en 1649 un monsieur de Kerinizan et en 1680 Louis de Kerinizan, puis en 1695 Yves de Coëtquéziau, sieur de Kerinizan et de Lanhus; René de Mesnoalet, décédé en 1707 et Louis de Mesnoalet en 1710. Son épouse Françoise de Penancoët était originaire du manoir de Quillimadec en Ploudaniel. Après son départ, Kerinizan fut à des fermiers. Vers 1910, le manoir fut démoli et remplacé par la maison actuelle. L'étang fut assèché vers 1860. Quant à la chapelle il ne reste que quelques vestiges, des ruines.

12 - **KERIDER** était habité par la famille Symon. En 1634, eut lieu le mariage de Marguerite Symon avec René Ollivier, sieur de La Barre. Yves Symon était sieur de Keradoret, notaire royal et apostolique. Il vint habiter à Kerjézégou après le mariage de sa fille Gabrielle avec Charles de Kersauzon. Une des filles de ce ménage épousa François Jacques Le Gag de La Roche. La famille habitait à Keravéloc en Plounéventer en 1692. Après 1702 la famille Le Gac alla habiter La Roche, au château de Keroual. C'est de là que François Jacques Le Gac vint habiter Kerider. Jacques, son fils, mourut tragiquement. Le 25 janvier 1736, on trouva son cadavre dans une garenne près de Leuriou. A partir de cette date, on ne trouve plus trace de la famille Le Gac à Plounéventer.

13 - **QUELENNEC**. Ce manoir appartenait en 1679 à Louise de Kerguiziau. Il se trouvait là même où fut bâtie la maison d'Auguste Couloigner.

14 - **KERIZIEN**. Il y eut ici pendant quelque temps une famille noble. On y signale Jacques de Penfeuntényo, époux de Gabrielle Symon, Dame de Kervasdoué. Ils eurent des enfants en 1748, 1749 et 1751; mais tous sont morts en bas âge.

15 - **LANRIN**. La famille Le Gris a été à une certaine époque seigneurs de Lanrin qui a été comptée comme faisant partie de la noblesse de Plounéventer.

Cette famille habitait Landerneau vers la moitié du 18ème siècle. Elle comptait un prêtre, René Michel qui se rendit célèbre pendant la Révolution en se proposant pour confesser le roi Louis XVI lorsqu'il fut condamné à mort. Il aurait été arrêté et condamné sans l'intervention de deux de ses anciens condisciples du Collège Louis Le Grand. Ces anciens collègues étaient Mathieu, député à la Convention et Camille Dumoulin. Pour le défendre, ceux-ci le firent passer fou et on lui accorda un passeport pour quitter Paris.